

Développer une solution durable pour l'arrosage d'espaces végétalisés intégrés dans un projet immobilier

Présentation du représentant

Bonjour je m'appelle Louise SUTTER, je suis chargée de programmes immobiliers au sein de Réalités Promotion, entreprise de la région nantaise qui a des sites à Paris, Angers et Tours.

Présentation de l'entreprise :

Réalités est un promoteur immobilier axé principalement sur la construction de logements neufs, de locaux de bureau, de crèches et de logements pour personnes âgées. Notre marché est national.

Problème rencontré par l'entreprise :

Dans le cadre de notre activité, nous avons gagné un concours sur l'île de Nantes l'année dernière. A la genèse du projet, un travail a été développé avec Ecopole, un groupement d'associations nantaises dont la mission est le développement de la diversité, l'éducation aux déchets et à la mobilité.

Dans le cadre de ce projet vertueux et végétalisé, le choix a été fait avec Ecopole de ne pas utiliser l'eau potable pour arroser l'intégralité des parties végétalisées de l'opération.

Nous avons constaté que les dispositifs d'arrosage existants utilisaient une grande quantité d'énergie et d'eau potable. Le bilan carbone d'une façade végétalisée devient alors vite négatif.

Nous souhaitons donc trouver un dispositif permettant l'arrosage intelligent et efficace d'une façade végétalisée de X^m qui réutilise pleinement les eaux de pluies.

Objectifs et déroulé de la mission :

Notre objectif est d'intégrer dans la construction de notre immeuble (ou d'une autre opération), un dispositif permettant la récupération des eaux grises, des eaux de pluie et également leur stockage pour les ré-utiliser dans le cadre de l'arrosage, de la végétalisation de l'opération.

La solution doit cependant être compatible avec le budget de la construction.

Perspectives en cas de succès :

La conception et réalisation d'immeubles moins énergivores et vertueux est en forte augmentation en peu partout en France et dans le monde. Rien que sur Nantes, le nouveau Plan Local d'Urbanisme de la Métropole indique aujourd'hui des critères de végétalisation bien au-dessus de ce que préconise la loi.

Si la solution retenue correspond à nos attentes, il sera possible pour le solutionneur de s'ouvrir un très large marché. Il se pourrait même qu'il puisse travailler sur d'autres opérations portées par Réalités.